



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Paris
2 décembre 2016

DÉCLARATION DE
Anne-Florence QUINTIN, SECRETAIRE NATIONALE DE LA CFDT CADRES
Jean-Paul BOUCHET, membre du bureau de l'APEC pour la CFDT Cadres

50 ANS DE L'APEC Joyeux anniversaire !

Créée en 1966 par les partenaires sociaux afin d'améliorer le fonctionnement du marché de l'emploi des cadres, l'APEC a fêté hier jeudi 1^{er} décembre ses 50 ans. La CFDT Cadres est fière de toutes ces années d'engagement dans la gouvernance de cette instance paritaire performante.

L'accompagnement est une mission première de l'APEC depuis son origine : auprès des jeunes diplômés, des cadres demandeurs d'emploi et des cadres en activité. Ils y trouvent un conseil personnalisé qui leur permet d'être autonomes dans la construction de leurs parcours.

La CFDT Cadres a signé dernièrement le nouveau mandat de service public de l'APEC et se félicite d'une approche plus qualitative centrée sur le bénéficiaire final.

- 1 cadre sur 3 et 8 jeunes sur 10 ont fait appel à l'APEC dans l'année.
- 1 recrutement sur 2 est publié sur apec.fr

A l'occasion de l'évènement organisé hier pour les 50 ans de l'APEC au CESE, Laurent Berger, Secrétaire général de la CFDT, a rappelé que « ce qui fait un cadre n'est pas seulement une cotisation à une instance mais son parcours professionnel dans toutes ses dimensions, y compris en termes de droit d'alerte, de droit de retrait... ». Il a rappelé l'urgence d'ouvrir une négociation sur les cadres.

En vue de cette négociation, la CFDT Cadres a publié le « **Manifeste Cadres** » présentant les droits et garanties attachés à la fonction cadre.

SERVICE DE PRESSE

Tel : 06 82 35 19 15
presse@cadres.cfdt.fr

Gwendal Ropars
Attaché de presse

